

**REMISE DE L'INSIGNE D'OFFICIER
AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE,
SON EXCELLENCE MONSIEUR ABDOU DIOUF**

LE MARDI 19 JUIN 2007

**Discours du premier ministre du Québec,
Monsieur Jean Charest**

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Lieutenant-gouverneur, monsieur Duchesne,
Bienvenue à l'Assemblée nationale.

Je veux saluer également les membres du corps consulaire et diplomatique, entre autres l'ambassadeur du Sénégal qui est avec nous, l'ambassadeur du Burkina Faso, M. le chef de l'opposition officielle, qui est avec nous également aujourd'hui, ainsi que le chef du deuxième parti d'opposition, M. Gendron, qui est avec nous aujourd'hui, M^{me} la ministre des Relations internationales, M^{me} la ministre de la Culture et des Communications, également les collègues députés qui sont avec nous aujourd'hui, mesdames et messieurs. Je veux également saluer M. Licari, qui est le délégué général du Québec à Paris et représentant auprès de la Francophonie, et M. Duhaime, qui est l'administrateur de la Francophonie.

Mesdames et messieurs,
Chers collègues,
Distingués invités.

Monsieur Diouf, c'est avec un plaisir tout particulier que je vous reçois aujourd'hui dans l'enceinte du salon rouge. En votre personne, le Québec veut rendre honneur à l'homme d'État, à l'artisan du dialogue interculturel, à l'homme de paix, au promoteur du français dans la vie internationale, à l'homme multiple et pourtant méconnu que vous êtes. Un demi-siècle consacré au service de l'État et de la vie internationale n'aura rien changé à votre indéfectible discrétion. Les rois Sérères, ethnies qui est la vôtre, s'appelaient Diouf. Jamais ascendance royale, du moins selon l'étymologie, n'aura donné lieu à tant d'humilité parmi les chefs d'État de notre temps.

Abdou Diouf, vous voyez le jour le 7 septembre 1935 à Louga, capitale de Ndiambour, dans le vieux bassin arachidier du Sénégal. Votre père est administrateur des postes. Dès votre plus tendre enfance, vous êtes exposé à une triple culture, celle de votre mère, d'origine Toucouleur et Wolof, celle aussi de l'école coranique où vous puisez votre foi et celle, enfin, si déterminante pour la suite de votre parcours, de l'école républicaine française.

À l'instar de Léopold Sédar Senghor, vous êtes à votre manière un métis culturel. C'est dans le comptoir colonial de Saint-Louis, ancienne capitale du Sénégal, que se déroulera votre enfance. À deux ans et demi, vous êtes confié à l'affection vigilante de votre grand-mère paternelle. Elle était plus que votre mère, avez-vous confié une fois. Dans la maison familiale de Saint-Louis habitait celle qu'on surnommait, autour de vous, l'amazone, figure forte et décisive qui influencera votre destinée puisque, en raison de son titre de

présidente du comité des femmes senghoristes, vous baignez dans la ferveur militante et entrez très tôt en contact avec le socialisme humaniste du futur président du Sénégal. Enfant de l'école républicaine française, vous devenez tout naturellement les yeux et la plume de ces femmes analphabètes qui vous transmettent leur vénération de Senghor.

Vous voilà entraîné pour longtemps sur un chemin qui forgera votre destin. Vous terminez de brillantes études primaires à l'école Brière de L'Isle, tout en poursuivant votre enseignement coranique. Premier de promotion, vous entrez au célèbre lycée Faidherbe. L'été, à la demande de votre père, vous le soutenez dans ses tâches à la Bibliothèque des administrateurs coloniaux de Linguère. Vous y travaillez sous les ordres d'un jeune administrateur français du nom de Monteuil, formé à l'École nationale de la France d'outre-mer. C'est là votre premier contact avec l'administration française. Licencié en droit et en sciences politiques de l'Université de Dakar en 1959, soit à la veille de l'Indépendance sénégalaise, vous vous inscrivez à l'École nationale de la France d'outre-mer, où vous êtes reçu major au concours d'entrée. Un an plus tard, vous vous classez premier aux examens de sortie.

Puis, à Paris, rue du Cherche-Midi, à la fin d'un jour de mai, vous rencontrez Elisabeth, cette belle Sénégalaise d'origine libanaise et d'obédience catholique qui allait devenir la lumière de votre vie. Vous l'épouserez quelques années plus tard, à la mairie de Dakar. Vous avez désormais déjà 25 ans, et deux influences capitales ont déjà durablement façonné votre caractère et votre sensibilité : l'environnement familial marqué par un engagement en faveur de Senghor et la culture administrative républicaine. L'événement qui devait marquer pour de bon votre conception de l'État et de la démocratie allait bientôt se produire.

À votre retour de Paris, une carrière de haut fonctionnaire s'amorce. Vous êtes immédiatement assigné à des tâches stratégiques sous la direction de Léopold Senghor. Le modèle d'hier vous commande et vous indique désormais la route à suivre. Vous êtes successivement directeur de la Coopération technique internationale, adjoint au secrétaire général du gouvernement, secrétaire général au ministère de la Défense et, à partir de décembre 1961, alors que vous n'êtes âgé que de 26 ans, gouverneur de la région de Sine Saloum. Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années.

Le jeune homme que vous êtes doit s'imposer face à l'autorité traditionnelle des chefs de village. Vous défiez même votre modèle, le poète président Senghor. Dans la lutte qui l'oppose à Mamadou Dia, président du conseil et donc chef du gouvernement, Senghor demande au gouverneur de faire acte d'allégeance personnelle à l'endroit du nouveau régime présidentiel qu'il vient d'instaurer. Vous êtes le seul gouverneur du Sénégal à refuser votre soutien au président Senghor, jugeant que cette décision constitue une réponse politique à un problème essentiellement administratif, une sorte de coup de force qui vous est inacceptable. Ce défi lancé au chef de l'État ne sera pas sans conséquence. Relevé de vos fonctions de gouverneur, vous êtes aussitôt affecté au secrétariat général du ministère des Affaires étrangères, rétrogradé plutôt que réellement sanctionné, car, trois mois plus tard, contre toute attente, Senghor vous désigne comme son directeur de cabinet. En juge perspicace, Senghor a su reconnaître en vous l'homme de principe, l'administrateur soucieux du droit. Huit mois plus tard, vous voilà secrétaire général de la présidence de la république et, là, par un hasard dont le destin a le secret, vous collaborez à la rédaction d'un traité que nous connaissons bien et qui donnera naissance à l'Agence de coopération culturelle et technique, berceau de la Francophonie actuelle.

Vous êtes élu député dans la circonscription électorale de Louga, votre fief familial. Vous vous imposez dans cette arène par désir de participer à la rénovation politique et économique du jeune État sénégalais désormais libéré des entraves coloniales. Le président Senghor, qui envisageait dès 1964 sa succession, cherche à s'entourer des meilleurs éléments. Très tôt, il décèle en vous un orfèvre des problèmes économiques. En mars 1968, il vous confie le portefeuille du plan et de l'industrie. Deux années plus tard, le président Senghor fait bifurquer votre destin. En février 1970, à l'âge de 35 ans, il vous désigne au poste de premier ministre, fonction nouvellement créée par lui et pour vous, parce que vous êtes le meilleur de tous, selon sa propre formule.

Pendant dix ans, à cette haute fonction, vous serez à ses côtés occupé à la consolidation de l'État, de l'ouverture démocratique et des grands équilibres macro-économiques, ainsi que vous le confierez bien plus tard. Le 30 décembre 1980, le président Senghor démissionne. Le 1^{er} janvier 1981, vous prêtez serment à titre de président désigné de la république du Sénégal. Succéder à Senghor, figure mythique de l'Afrique occidentale française, n'est pas une mission destinée à de frêles épaules. Heureusement, le courage et la volonté ne vous font pas défaut. Pour soutenir et inspirer votre action, dites-vous, vous avez la mystique de l'État. Très vite, vous donnez tort à ceux qui ne voient en vous que l'homme de Senghor. Votre projet est ambitieux. Vous voulez moderniser le Sénégal, préparer son avenir, créer les conditions de son progrès. Peu à peu, avec détermination, vous instaurez le multipartisme et libérez du même coup la parole et les forces de l'opposition. Vous croyez à la puissance du pluralisme démocratique, tout comme vous êtes convaincu qu'il ne peut s'enraciner dans les mœurs politiques que par la force du consensus social.

La lutte contre la corruption figure aussi au cœur de ce premier mandat à la tête de l'État sénégalais. Un État moderne ne peut reposer que sur une éthique sans concession, condition essentielle à la justice sociale. Malgré les difficultés, vous poursuivrez sans relâche cette politique.

L'élection présidentielle de 1983 viendra consacrer votre autorité à la tête de l'État. Réformer la politique agricole, repenser l'éducation, autant de vastes chantiers qu'il faut lancer malgré les ressources toujours trop modestes. Le peuple sénégalais, en dépit des mesures d'austérité économique, vous renouvelle sa confiance lors des élections présidentielles de 1988 et de 1993. Pendant toutes ces années, vos dons de conciliateur et d'équilibriste seront mis à profit. À la tête de l'organisation de l'Union africaine et de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, votre aptitude au consensus permet de dénouer les crises, de réconcilier les contraires et de rallier les opposants.

La cause africaine trouve en vous un défenseur serein et un arbitre pragmatique, déterminé à guider l'Afrique sur la voie d'un développement économique et social harmonieux. Le 19 mars de l'an 2000, Abdoulaye Wade remporte les élections présidentielles et vous succède au pouvoir, deux décennies ou presque après votre accession aux responsabilités suprêmes. L'alternance est bel et bien le lot des démocraties vivantes. Vous vous inclinez humblement devant le verdict des urnes et, donnant l'exemple à nombre de vos collègues chefs d'État, laissez le champ libre à votre successeur.

Abdou Diouf, vous êtes devenu, au fil du temps et de vos séjours parmi nous, un ami du Québec par le cœur et aussi par la raison. Le cœur toujours renvoie à la prime jeunesse. Depuis votre tendre enfance, guidé par les injonctions de votre grand-mère, vous vouez à la langue française une affection qui ne s'est jamais démentie. Vous avez cette conviction que la langue française pouvait jouer un rôle de médiation en ce monde où chacun est en quête de mots rassembleurs. Le français n'est-il pas déjà la patrie commune de 200 millions de femmes et d'hommes?

Vous savez l'attachement existentiel que les Québécois portent au français, cette langue migrante qui a essaimé jusqu'au Nouveau Monde, voilà presque quatre siècles, qui a franchi un jour le delta du fleuve Sénégal et qui fait de nous des frères au-delà des océans.

Depuis votre arrivée à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie, le 1^{er} janvier 2003, vous défendez le français comme étant plus qu'une langue, mais une civilisation. Vous refusez de baisser les bras devant ceux qui prédisent l'hégémonie d'une hyperculture et d'une hyperlangue, pour emprunter vos propres mots. C'est avec une ardeur inlassable que vous vous êtes engagé dans le combat pour la diversité culturelle, ce combat que le Québec a mené à vos côtés. Vous saviez qu'il était un symbole de notre volonté de demeurer nous-mêmes, une occasion pour la Francophonie de protester contre la tragédie des langues et des cultures laminées par la mondialisation, car les cultures, comme les espèces, peuvent mourir et peuvent disparaître. L'honneur et la fierté de la Francophonie, c'est d'avoir contribué à convaincre plus du quart des États membres des Nations Unies de ratifier la Convention sur la protection et la promotion des expressions culturelles. Vous êtes l'homme des changements; vous n'êtes pas le gardien du *statu quo*.

Peu de temps après votre arrivée à la tête de l'OIF, vous convainquez les États et les gouvernements membres de parachever la réforme institutionnelle engagée au Sommet de Maurice et poursuivie à celui de Hanoi. En décembre 2005, à Antananarivo, la réforme souhaitée est achevée. La Francophonie dispose enfin d'un cadre juridique adapté aux défis qu'elle s'est fixés pour la décennie à venir. Il reste encore à mettre en œuvre le changement, c'est-à-dire implanter au cœur de l'institution les conditions concrètes de la réussite, un nouveau cadre financier, un organigramme simplifié, des critères rationnels d'évaluation, la culture du résultat. Bref, des assises indispensables d'une institution en phase avec la modernité.

Pour animer cette vaste et exigeante entreprise de rénovation, vous avez désigné — pour ne pas dire que vous êtes venu nous le voler — Clément Duhaime au poste d'administrateur de l'OIF. Je tenais à vous dire aujourd'hui qu'on vous a pardonné, Monsieur le Secrétaire général. La gouverne de la Francophonie ne saurait être en meilleures mains, entre vous et Clément Duhaime, entre les quatre mains que nous connaissons.

Abdou Diouf, en vous honorant, le Québec veut rendre hommage à une certaine conception des rapports humains et des rapports étatiques. À Versailles, lors du premier Sommet de la Francophonie, à Dakar, sommet que vous avez présidé, à Hanoi, à Dakar à nouveau, à Ouagadougou ou à Bucarest, la Francophonie a cherché à incarner une aspiration universelle à la fraternité, à la démocratie et à la paix. La Francophonie ne parvient pas toujours à rendre audible son message, à faire entendre sa voix. Au moins avons-nous la certitude que la vôtre, cher Abdou Diouf, est reconnue et respectée. Le peuple du Québec, aujourd'hui, vous remercie et salue en vous son ami, celui qui est l'architecte du renouveau francophone et qui ouvrira avec nous les travaux du Sommet de Québec en 2008.

Abdou Diouf, au nom du gouvernement du Québec et du peuple du Québec, j'ai l'honneur de vous remettre l'insigne d'officier de l'Ordre national du Québec.